

L'UPAC aura le train de la Caisse à l'œil



HUGO JONCAS

Vendredi, 23 septembre 2016 00:00

MISE à JOUR Vendredi, 23 septembre 2016 00:00

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) surveillera de près les travaux du train léger que veut construire la Caisse de dépôt et placement du Québec, le plus important projet d'infrastructure au Québec.

«Quand c'est un projet comme ça, de 5,5 milliards de dollars, c'est important que nous, en vigie, on regarde ce qui se passe. On a des gens qui font de l'analyse, dit le commissaire de l'UPAC, Robert Lafrenière. Ça ne veut pas dire qu'on va intervenir ou déclencher des enquêtes, mais je pense que c'est notre devoir de faire de la prévention.»

Des analystes de l'UPAC sont déjà à pied d'œuvre pour surveiller l'élaboration du Réseau électrique métropolitain (REM), dans lequel Québec et Ottawa pourraient investir 2,5 milliards de dollars. «Ils doivent déterminer quelles pourraient être les choses irrégulières, compte tenu du passé», dit Robert Lafrenière.

Inspecteur général

Le commissaire s'exprimait en marge d'un symposium du Bureau de l'inspecteur général (BIG) de Montréal, Denis Gallant. Lui aussi aura un œil sur le REM. «S'il y a des contrats de la Ville ou de la Société des transports de Montréal, on pourrait traiter des dénonciations, ou même faire une vigie du projet», dit-il.

Le BIG surveillera aussi les contrats que la Ville de Montréal doit octroyer en rafale pour les fêtes du 375e anniversaire de la métropole.

«Beaucoup de contrats sortiront en même temps, et il y a des délais serrés, dit Denis Gallant. Tout ça peut amener certains entrepreneurs malveillants, soit à faire de la collusion, soit à gonfler artificiellement les prix.»

En 2015, le BIG a déjà pondu un rapport dévastateur sur 12 contrats accordés par la Société du parc Jean-Drapeau et liés au 375e anniversaire de Montréal. Quatre de ces contrats ont ensuite été annulés pour non-respect des règles d'attribution de contrats ou absence d'estimation des coûts.